



Le 4 décembre 2014,

Élections au Comité Technique d'Établissement



Personnels de l'université,

vous êtes tous concernés par ces élections



Choisissez la FSU¹ pour vous représenter et vous défendre à Lille1.

Au cours de la mandature écoulée, vos représentants FSU :

ont soutenu une politique d'amélioration des conditions de rémunération et de stabilisation des contractuels.
ont mis en lumière les pièges de la pseudo-autonomie financière liée au passage de l'université aux Responsabilités et Compétences Élargies (RCE) qui, relevant l'État de ses obligations, conduit à l'alourdissement des charges de travail. 2015 sera la seconde année de report de publication d'emplois vacants.

se sont opposés aux projets de course au gigantisme qui font fi des conditions de travail et de la démocratie (Université de Lille).

ont combattu les attaques contre la laïcité et le service public (tout récemment, notre campagne de mobilisation contre le projet de statut de la Communauté d'Universités et d'Établissements Lille Nord de France qui fait de La Catho un membre à part entière).

Vos représentants FSU, quelle que soit l'instance (Conseils Centraux, Comité Technique, CHSCT) respectent leur mandat, travaillent en coordination et vous tiennent informés des projets de textes et des débats (liste de diffusion et site).

Fonctionnaires ou contractuels, quel que soit votre statut (biatoss, ITA, enseignant-chercheur, enseignant, chercheur), vous êtes appelés à voter le 4 décembre pour choisir les syndicats qui vous représenteront et vous défendront au Comité Technique d'Établissement (CTE).

Le CTE est consulté obligatoirement sur les questions et les projets de textes relatifs aux :

- Fonctionnement des services,
- Politique indemnitaire,
- Politique des emplois de l'université,
- Politique de formation des personnels.

Le CTE n'est pas, pour nous, un lieu de simple information, d'un pseudo-dialogue social de façade. Il est la première instance de lutte visant à gagner pour les personnels les meilleures conditions de travail.

Ce scrutin fixera la composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail :

Les résultats à ces élections professionnelles définiront la répartition des sièges au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Pendant la mandature précédente, la FSU a assuré le secrétariat du CHSCT dans une logique unitaire et en parfaite indépendance vis-à-vis de la direction. Le CHSCT est une instance cruciale qui émet son avis sur la politique de prévention des risques, diligente les enquêtes de service et constitue un outil pour mettre la direction face à ses obligations en termes de sécurité et de conditions de travail.

VOTER et FAIRE VOTER pour la FSU

¹ La Fédération Syndicale Unitaire (FSU), première fédération syndicale dans l'Éducation Nationale, comprend des syndicats de personnels intervenant dans les champs de l'enseignement, l'éducation, la recherche, la culture, la formation, l'insertion. Sur Lille1, la FSU rassemble des personnels techniques, administratifs et des bibliothèques (SNASUB), des chercheurs (SNCS), des enseignants du second degré et des enseignants-chercheurs (SNESUP).
Plus d'infos : www.fsu.fr

VOTER et FAIRE VOTER pour la FSU,

C'est choisir de défendre le cadre de la fonction publique d'Etat au service de tous et refuser l'instauration d'un traitement inégalitaire des personnels suite à des décisions statutaires et professionnelles prises par les directions d'établissements.

Ces élections se déroulent dans un contexte d'attaques contre la fonction publique. Le recours aux agents non titulaires et les externalisations de services n'ont fait qu'augmenter avec la loi LRU et les RCE, les recours aux appels d'offre liés à l'ANR et au Grand Emprunt (EquipeX, LabeX, IdeX). La loi « Sauvadet », issue du protocole d'accord sur les agents non titulaires que la FSU a refusé de signer, qui a comme prévu par la FSU concerné globalement trop peu d'agents dans le supérieur, et faute de création d'emplois de titulaires, n'a pas enrayeré le recours grandissant aux agents contractuels.

La déréglementation de la gestion et des charges de service des personnels fonctionnaires se poursuit. Souffrance au travail, comportements autoritaires de responsables locaux que n'entrave aucunement la réglementation nationale lorsqu'elle existe, harcèlement, refus de titularisation, non-renouvellements abusifs de contrats se multiplient. Le respect du droit et le combat contre les « réglementations » locales sont devenus un véritable enjeu.

VOTER et FAIRE VOTER pour la FSU,

C'est choisir une fédération syndicale dont les représentants issus de l'ensemble des catégories de personnel se battront pour :

- des mesures concrètes de résorption de la précarité,
- un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires,
- promouvoir l'égalité femmes-hommes concernant l'emploi, les carrières et les statuts,
- des règles de gestion des carrières définies en concertation, écrites, claires et connues de tous, et non la généralisation du recours à des salaires différenciés,
- l'intégration des primes au salaire, et, dans cette attente, pour que les primes existantes soient réparties démocratiquement et de façon équitable entre l'ensemble des agents,
- le respect de l'indépendance pédagogique et scientifique des personnels d'enseignement et de recherche,
- un système démocratique, collégial et transparent de répartition des services,
- l'amélioration de la santé et la sécurité au travail, et la prise en compte du handicap dans le travail,
- la mise en place de politiques de lutte contre la souffrance au travail.

Si vous confirmez votre confiance envers la FSU, ses représentants au sein du CTE continueront de vous représenter et assumeront cette tâche avec les mêmes exigences et engagements de transparence.

Ci-dessous la liste de nos candidats aux élections du CTE.

- 1) Charles SUQUET (PR, Maths)
- 2) Cécile VERBEKE (Bibliothécaire, SCD)
- 3) Marc RIBAUCCOUR (MCF, Chimie)
- 4) Nicole CHAPEL (PRCE, SUP)
- 5) Christophe VUYLSTEKER (MCF, Biologie)
- 6) Claire DERYCKE (MCF, Sciences de la Terre)
- 7) Michael ZEMMOUR (MCF, SES)
- 8) Annick DEMADE-PELLORCE (AAENES, EPU)
- 9) Ludovic MACAIRE (PR, IUT)
- 10) Nathalie LEBRUN (MCF, Physique)
- 11) Robert LITWAK (MCF, EPU)
- 12) Marylène MANTE-DUNAT (PRCE, IAE)
- 13) Eric WEGRZYNOWSKI (PRAG, IEEA)
- 14) Maryvonne PREVOT (MCF, Géographie)
- 15) Christophe VIEREN (MCF, IUT)
- 16) Claire BORNAIS (PRAG, EPU)
- 17) Frédéric HOOGSTOEL (MCF, EPU)
- 18) Julie WALLARD (Magasinière, SCD)
- 19) Mathieu CARPENTIER (MCF, Biologie)
- 20) Gwenaëlle CASTELLAN (MCF, Maths)